CCI VAUCLUSE

FOCUS
sur les Buralistes

Décembre 2021

Les débits de tabac ou bureau de tabac sont les premiers commerces de proximité en France. Ce sont des établissements commerciaux spécialisés dans la vente de produits transformés du tabac prêts à la consommation. Le buraliste est à la fois préposé de l'administration française et commerçant indépendant. L'État a délégué le monopole de la vente de tabac à la Direction Générale des Douanes et Droits indirects qui mandate les buralistes pour en assurer la distribution.

Les buralistes, commerces de proximité, sont garants du lien social avec la population. Chaque buraliste propose des services différents selon sa zone géographique pour répondre aux besoins de sa clientèle. En réponse à un changement des modes de consommation, les buralistes développent depuis quelques années leurs activités.

Le présent FOCUS présente les chiffres clés du monde des buralistes en France et en Vaucluse ainsi que leurs évolutions ces dernières années.

Les buralistes de France en chiffres

1 buraliste pour 2 600 habitants

80 000 emplois dans la profession

55,5% de bar-tabac

42% des clients de buralistes ne consomment pas de tabac

260 points de vente en moyenne par département

41% des buralistes exercent dans des communes de moins de 3 500 habitans

10 millions de clients par jour

50% des Français y vont au moins une fois par mois

Les buralistes Vauclusiens en chiffres

1 buraliste pour 3 350 habitants

334 emplois en Vaucluse

44% de bar-tabac

54 buralistes engagés dans la transformation

36 audits réalisés par la CCI de Vaucluse

57% des buralistes se trouvent dans des communes de moins de 15 000 habitants

28 buralistes à Avignon

Un commerce de proximité qui se diversifie

En France, il existe près de 24 500 buralistes. Ils sont en moyenne ouverts 12 heures par jour, 6 jours sur 7 et accueillent près de 10 millions de clients par jour.

Face à la hausse du prix du tabac, les buralistes ont su se réinventer en proposant de nouveaux services aux consommateurs : recharger son mobile, prendre un café, ouvrir un compte Nickel, acheter des timbres fiscaux,... Dans les territoires ruraux, les buralistes sont garants du lien social et ils proposent des services non présents dans la commune : bar, épicerie, dépôt de pain, presse,... Plus de 7 500 buralistes sont implantés dans des communes de moins de 2 000 habitants.

Le maillage des buralistes sur le territoire, leurs horaires d'ouvertures et la diversité des produits proposés font d'eux le premier réseau de commerces de proximité en France.

Buralistes : Diversification des activités

CCI Vaucluse, 2021

Impact de la crise sanitaire

La crise sanitaire a accentué le développement de nouvelles activités pour les buralistes. En effet, 1 buraliste sur 3 a developpé au moins une activité. 59% des buralistes ayant développé au moins une activité ont vu leur fréquentation et leur chiffre d'affaires croître. Les nouvelles activités développées permettent d'augmenter le lien de proximité avec les consommateurs. Parmi elles ont retrouve :

- **Le service de relais colis (46%) ;**
- **La banque ou le transfert d'argent (30%) ;**
- **La vente à emporter (24%).**

65% des buralistes souhaitent continuer de diversifier leur commerce en poposant de nouveaux services.

Nombre d'activités développées depuis le début de la crise sanitaire

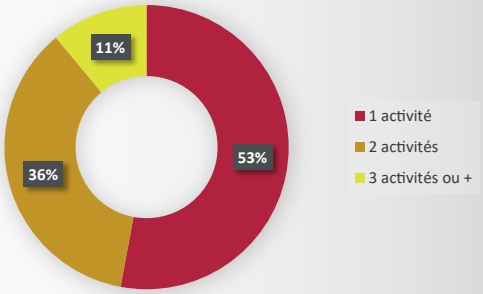

Etude Devlyx, 2021

Le fonds de transformation des buralistes

Le fonds de transformation a été créé dans le but de faciliter l'adaptation des buralistes pour répondre aux nouveaux usages et aux attentes des consommateurs. Il est destiné à aider financièrement les buralistes qui souhaitent repenser et réaménager leur point de vente. Cette aide correspond à 30% du montant des travaux pour un maximum de 33 000 euros.

Partenaire de la Confédération nationale des buralistes, la CCI de Vaucluse propose jusqu'à 3 jours d'audit pour orienter les buralistes dans la diversification de leurs produits et services : corner snacking, bar à vape, high-tech, service bancaire alternatif etc. L'audit est pris en charge par le fond de transformation à 100% (50% si le projet ne se réalise pas).
L'audit comprend trois étapes : l'audit du point de vente (aménagement intérieur et extérieur), l'audit de la zone de chalandise (potentiel de croissance et concurrence) et un rapport listant les recommandations prioritaires pour faire évoluer le commerce.

La CCI de Vaucluse accompagne les buralistes du départements sur les questions de développement commercial, de numérique et d'accessibilité.

Pour plus d'information contacter Patricia HERRERA Conseillère Commerce Tourisme : 04.90.14.10.26 – pherrera@vaucluse.cci.fr

Méthodologie

Exploitation de sources en ligne.

Exploitation et mise en perspective des résultats.

CCI VAUCLUSE

Retrouvez nos chiffres clés et analyses sur notre site
http://www.dynamiquesvaucluse.fr
Contact : Clotilde OCTAU
coctau@vaucluse.cci.fr

Tous droits réservés